

## Comité technique local du 30 novembre 2017 :

### La CGT de retour...

## Le DRFiP annonce sa retraite à l'été 2018 !!

Toulouse, le 5 décembre 2017

M. Marzin répond seulement à la liminaire de la CGT (que vous pourrez trouver sur notre site <http://www.dgfip.cgt.fr/31/>).

Face à une pression de plus en plus accrue dans beaucoup de services, M. Marzin nous indique que lors du dernier collège des cadres, il leur a demandé de ne « **pas mettre de pression sur les indicateurs et de privilégier le collectif de travail** » !!!

### Accueil sur rendez-vous : bilan expérimentation à Muret et perspectives

À entendre la direction, l'expérience s'est bien déroulée !!!

M. Bès apporte un complément d'informations et nous retiendrons surtout que la direction a profité de cette expérience pour constater qu'à Muret, « **une partie significative de l'accueil simple était faite à tort dans les box** ».

**Conclusion de la direction : « On peut étendre cette expérience à Balma ! »** et étudier l'organisation de l'accueil partout en favorisant l'accueil primaire.

Après la venue du ministre Darmanin, voici l'accueil sur rendez-vous comme récompense à Balma !

La direction feint d'écouter les témoignages des collègues et les arguments de leurs représentants mais ils veulent aller vite et lancer l'expérience de Balma début 2018 car M. Marzin pense que « **lancer une expérimentation au mois de juin n'a pas de sens** ». Petit rappel, l'expérience Muret a été lancée en juin 2017 !!!



La dérive attendue par M. Marzin est que l'État impose **le tout accueil sur rendez-vous** comme c'est déjà le cas dans d'autres administrations. C'est juste la crainte de la CGT depuis le départ de ces discussions !!! M. Marzin ne veut pas se laisser imposer cette situation sans l'avoir expérimenté à sa sauce.

Nous avons rencontré l'ensemble des agents du site de Muret. Avant l'expérimentation, l'ambiance était sereine. Huit mois plus tard, ce n'est plus du tout la même chanson ! « **C'est le bazar à l'accueil** ». L'affluence des usagers n'a pas diminué mais les réponses sont très majoritairement faites à l'accueil primaire. Il faut renforcer la banque en conséquence, sans tenir compte du manque de personnel dans les services. L'espace accueil n'est pas configuré pour répondre à cette situation. Le bruit est infernal, l'accueil se fait debout, l'attente des usagers également, la **confidentialité** est **inexistante**. Tous les agents rencontrés sont mécontents. Une collègue a même précisé : « **on s'est fait avoir avec cet accueil sur rendez-vous... Surtout ne l'acceptez nulle part ailleurs !** ».

Mais il ne faut pas dramatiser ! Pour la direction, « **ce nouvel accueil ne consomme pas plus de moyens en personnels, il ne s'agit que de réorganisation** ». Les collègues apprécieront !

Le seul point positif de cette discussion est la confirmation de M. Marzin que « **les services civiques ne sont pas là pour remplacer des agents !** ».

Nous avons remis une pétition des collègues de Muret signée par plus de 80 % des présents demandant l'abandon de cette expérimentation et de sa généralisation.

La CGT a demandé l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour d'un prochain CHSCT. La direction va demander une étude ergonomique de l'accueil à Muret et Balma.

**L'ensemble des organisations syndicales a voté contre l'accueil sur rendez vous.**

Pour la CGT, le bilan n'en est pas un et ces quelques mois ne peuvent pas servir d'exemple pour la généralisation. Une véritable réflexion doit avoir lieu tant sur les missions d'accueil que sur les moyens humains et matériels.

Force est de constater que la stratégie de la DG de **désintoxiquer les contribuables** de nos accueils a échoué puisque le mois d'octobre a vu une augmentation de fréquentation allant jusqu'à +25 % dans les accueils du département. N'allons-nous pas finir par entendre des directeurs demander de faire sortir les contribuables en attente plutôt que de donner les moyens humains pour les accueillir !?!

**L'accueil est une de nos missions essentielles de service public...**

### **Fermeture des trésoreries d'Aspet et d'Aurignac**

Le directeur a précisé d'emblée que la discussion ne porterait pas sur les fermetures, celle-ci étant pour lui actée par le ministre. **La CGT a rappelé son opposition à ces fermetures.**

La CGT a insisté : les arguments de la direction locale pour décider de ces fermetures étaient fallacieux et la méthode n'était pas très démocratique.

La CGT a interrogé l'administration sur le choix des communes du ressort d'Aspet, dont quatre seront rattachées à la trésorerie SPL de Saint-Gaudens, les autres seront gérées par Salies-du-Salat. M. Marzin a répondu que le choix entre les deux services avait été fait fin novembre par ces quatre communes pour des raisons qu'il ignore.

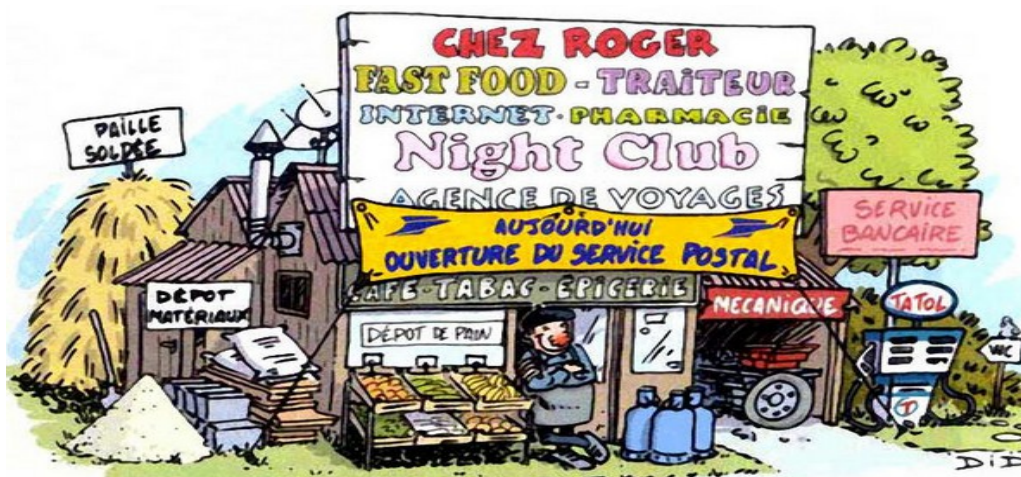
**Ce n'est pas comme cela que la direction avait présenté la répartition lors du CHSCT !**

Sur les documents proposés pour ce CTL, **la CGT a dénoncé le manque de pérennité des permanences et l'absence totale de précision quant au sort réservé aux régisseurs.**

Concernant les permanences, le DRFiP se heurte aux élus locaux, toujours opposés à la fermeture, qui, pour le moment, d'après lui, « traînent les pieds » pour leur organisation. M. Marzin a rappelé que si les élus ne mettaient pas un local gratuit à disposition, il n'y aurait pas de permanence. Le service public minimum ne tient pas à grand-chose ...

À l'occasion de ces permanences, le directeur parle de « travail à distance ».

**La CGT a donc exigé la présentation en CHSCT de l'organisation de ces permanences et leur impact sur les services qui en seront en charge.**



## Mission Conseil aux décideurs Publics (MCDP)

Après un an de fonctionnement, la direction a présenté la mission de conseil aux décideurs publics. À nouveau, c'est **une mission à caractère régional (Occitanie) qui incombe à notre département.**

Seule la CGT Finances Publiques 31 est intervenue sur ce point...

Le DRFiP a voulu garder la main sur les réponses incombant à la stratégie, c'est-à-dire le choix qui a été fait de rattacher cette mission au pôle gestion publique et non directement au DRFiP. Selon M. Marzin, cela permet d'inclure les missions d'expertise économique et financière (MEEF) et surtout de les relancer dans le département.

Du fait de la régionalisation de cette mission, les missions d'expertise financière du secteur hospitalier sont aussi rattachées à la MCDP.

M. Fermanel, à la tête de la mission, a expliqué que pour ses choix d'organisation, il n'a pas souhaité de cloisonnement pour tenir compte des appétences des collègues de catégorie A.

Dans les perspectives 2018, **la MCDP va monter en charge mais le DRFiP a, tout de go, annoncé qu'il n'y aurait pas de renforts en personnels.**

La CGT a fait le lien entre cette mission et la casse programmée des services publics au travers d'action publique 2022. La DGFIP se trouve au cœur de l'austérité budgétaire puisqu'elle doit soutenir demain la contractualisation avec les grandes collectivités locales. Quèsaco ? Dans le cadre du PLF 2018, le ministre de l'Action et des Comptes public Gérald Darmanin a détaillé les modalités du pacte financier proposé par le gouvernement. Il repose sur des engagements réciproques. Pour les collectivités, il s'agit de réduire leurs dépenses de fonctionnement – de 13 milliards sur la mandature – pour contribuer, aux côtés de toutes les administrations publiques engagées dans cet effort collectif, aux économies qui permettront la baisse de la pression fiscale pour les Français. L'effort demandé aux collectivités territoriales est un effort de modération de la croissance de leurs dépenses : elles pourront augmenter mais pas de plus d'1,2% par an.

De plus, même si le DRFiP n'y croit pas, dans le cadre de son rôle de VRP auprès des collectivités locales, le responsable de la MCDP vante la mise en place de SFACT auprès de ces dernières.

### Focus : Toulouse Métropole, nouveau laboratoire territorial ?

L'article 110 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a prévu « *une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements. Cette expérimentation doit permettre d'établir les conditions préalables et nécessaires à la certification des comptes du secteur public local* ». Par arrêté du 16 novembre 2016, le ministère a arrêté la liste des 25 collectivités territoriales qui intègrent le dispositif d'expérimentation de la certification de leurs comptes. **Une seule Métropole est expérimentatrice : Toulouse !**

N'oublions pas les propos de Gérald Darmanin (ancien maire de Tourcoing) prononcés à la commission des finances de l'assemblée nationale le 2 novembre dernier, sur le principe de séparation entre l'ordonnateur et le comptable : « *Je ne pense pas qu'il faille continuer dans les très grandes collectivités avec [cette] distinction* », tout en précisant « *une certification des comptes est possible indépendamment des agents de la direction générale des finances publiques* ».

La métropole de Toulouse, qui fait aussi partie des 319 communes qui ont contractualisé avec l'État, s'engage ainsi à ne pas augmenter ses dépenses de plus d'1,2 % par an sur le quinquennat.

Enfin, depuis quelques mois, la RFTM, poste comptable en charge de la Ville de Toulouse et de sa métropole, exerce pour la seule métropole de Toulouse, **le contrôle allégé en partenariat (CAP)**. Cela va au-delà du contrôle hiérarchisé de la dépense publique, **il s'agit de payer une grande majorité des dépenses dès la transmission des mandats** par l'ordonnateur et de faire des sondages a posteriori.

## Questions diverses

### **Retard des Services de Publicité Foncière (SPF) et impacts sur les Centres des Impôts Fonciers (CDIF) :**

Devant le constat accablant de la CGT, le seul commentaire éclairé de la direction : « *la description de la CGT est fidèle* » !!!

Comme toujours, les difficultés provoquées par l'administration dans un service ont toujours des conséquences sur la chaîne de travail et sur d'autres services. Aucune solution n'est avancée par la direction : « *nous ne serons pas au rendez-vous* ». Sa seule réponse : « **nous aidons à gérer les priorités car il n'y a pas d'autre solution** ». Aide-toi, le ciel t'aidera !

### **Application RSP forcé (Refonte des Systèmes de Paiements) :**

Même en faisant partie de la 4<sup>ème</sup> vague de déploiement, de nombreux dysfonctionnements ont alourdi le travail des collègues des services des impôts des entreprises (SIE) et surtout du pôle de recouvrement spécialisé (PRS). La seule solution trouvée par **M. Marzin c'est d'affecter du renfort dès le mois de janvier au PRS.**

Au-delà de ces problèmes liés aux basculements, la CGT a surtout exprimé ses inquiétudes liées aux conséquences organisationnelles de cette application surtout sur un service à compétence départementale (comme le PRS).

Partageant cette analyse, **le directeur accepte de présenter ce point lors d'un CHSCT au premier trimestre 2018** mais la **CGT souhaite également que ce point soit un véritable point en CTL avec des documents et de vrais débats** (et pas dans une pseudo réunion informelle comme le propose à nouveau M Bès).

### **Centre Prélèvements Service (CPS) :**

**L'avenir du CPS est incertain** compte tenu de la mise en place du prélèvement à la source et de la « disparition » programmée de la taxe d'habitation. Le chef de la mission stratégie et relations aux publics de la direction générale (DG) a annoncé qu'il allait densifier les centres de contact existants et en créer de nouveaux. **Nous comptons sur M. Marzin pour soutenir le devenir des personnels de ce service lors de la prochaine réunion avec le DG qui aura lieu en décembre.**

**Enfin, la CGT a rappelé que les doubles écrans ne devaient pas être réservés au seul accueil de Muret.** M. Marzin en est d'accord et a demandé aux services de la BIL d'équiper tous les services concernés par, a minima, deux écrans 17 pouces identiques en attendant le renouvellement en 22 pouces.



Lors de l'annonce des dates des premiers CTL de 2018, **M. Marzin nous a annoncé son départ à la retraite à l'été 2018. Sa dernière présidence de CTL devrait être le 21 juin 2018.** En ce jour de fête de la musique, M. Marzin nous jouera certainement un dernier air de pipeau...

### **Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :**

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ,  
Séverine BOLOGNESI FOURCADE, Alain PRANDO et Jean-Marc SERVEL